



SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 11 février 2020 à 18h30

tel : 02.31.27.15.80
fax : 02.31.23.86.06
mairie@cagny.fr
www.cagny.fr

AFFAIRES FINANCIERES

« CAGNY AU FIL DU TEMPS » : FIXATION DU PRIX DE VENTE DE L'OUVRAGE

L'ouvrage « Cagny au fil du temps » écrit par Jean-Paul HAUGUEL sortira le 14 février 2020.

Un devis de l'entreprise IN QUARTRO a été réalisé sur la base de 400 exemplaires pour un montant de 14 421,85 € TTC.

Il est proposé de vendre l'ouvrage « Cagny au fil du temps » au prix de 25 € l'unité.

Une dédicace de Jean-Paul HAUGUEL est prévue le samedi 7 mars 2020 de 9h30 à 12h30 à la bibliothèque.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité (13 voix POUR) :

- Valide l'acquisition de 400 exemplaires de l'ouvrage « Cagny au fil du temps » pour un montant de 14 421,85 € TTC,
- Décide de financer cet achat à l'article 205 de la section d'investissement,
- Décide de vendre l'ouvrage « Cagny au fil du temps » écrit par Jean-Paul HAUGUEL au prix de 25 € l'unité,
- Décide d'octroyer gratuitement à Jean-Paul HAUGUEL 25 exemplaires
- Donne à Madame le maire pouvoir de poursuivre l'exécution de la présente délibération en prenant toutes dispositions nécessaires et notamment en signant les documents s'y rapportant.

« CAGNY VUE DU CIEL » : FIXATION DU PRIX DE VENTE DE L'OUVRAGE

L'ouvrage « Cagny vue du ciel » réalisé à partir de photos aériennes de la commune par la société AIRKAPTURE est sorti.

La commune a reçu un devis de l'entreprise PHOTOBX pour 100 exemplaires au prix de 14 € TTC l'unité, soit un montant total de 1 400 € TTC plus les frais de port.

Il est proposé de vendre l'ouvrage « Cagny vue du ciel » au prix de 10 € l'unité.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité (13 voix POUR) :

- Valide l'acquisition de 100 exemplaires de l'ouvrage « Cagny vue du ciel » pour un montant de 1 400€ TTC plus les frais de port,
- Décide de financer cet achat à l'article 205 de la section d'investissement,
- Décide de vendre l'ouvrage « Cagny au fil du temps » au prix de 10 € l'unité,
- Donne à Madame le maire pouvoir de poursuivre l'exécution de la présente délibération en prenant toutes dispositions nécessaires et notamment en signant les documents s'y rapportant.

AFFAIRES SCOLAIRES

ECOLE ELEMENTAIRE : DEMANDES DES DELEGUES DES ENFANTS

Madame le maire donne lecture d'une lettre des délégués des enfants adressée aux membres du conseil municipal.

Les délégués des enfants sollicitent la mairie pour :

- dessiner une cible sur le terrain de basket pour les CP
- changer la sonnerie stridente de la sonnette de l'école
- installer des miroirs et des sèche-mains dans les toilettes extérieures
- installer une poubelle sous le préau bleu,
- obtenir l'autorisation de décorer le grand préau
- des fleurs pour la cour de l'école
- un couloir matérialisé pour sortir tranquillement de l'école afin que les parents « ne forment plus de bouchons ».

Madame le maire informe que l'ensemble des demandes sera satisfait excepté les jardinières sur le mur du local technique.

AFFAIRES INTERCOMMUNALES

CDC VAL ES DUNES : CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 JANVIER 2020

Outre le compte rendu des délégations au président et au bureau, les sujets suivants ont été débattus :

- Voirie :
 - Détermination du programme voirie 2020 dont l'estimation s'élève à 639 426,35 € HT en tranche ferme incluant les travaux de la rue de la Poste à Cagny
 - Convention de groupement de commandes voirie 2020 : estimation prévisionnelle pour la rue de la Poste à Cagny : 75 507,60 € TTC à la charge de Val ès Dunes et 91 042,62 € à la charge de la commune de Cagny
 - Approbation du programme de revitalisation du centre-bourg à Cagny : réfection des allées Saint Germain et Saint Jacques, réalisation des pistes cyclables et installation de la signalisation horizontale et verticale sur les voies communales concernées pour un montant estimatif de 235 220 € HT
 - Demande de subvention DETR/DSIL, notamment pour les travaux de la rue de la Poste à Cagny et ceux de la revitalisation du centre bourg à Cagny
- Assainissement collectif :
 - Approbation des actions du programme de réhabilitation d'assainissement collectif 2020 dont le remplacement de canalisation allée Saint Jacques à Cagny
 - Lancement de la réalisation d'un diagnostic concernant les micropolluants de la station d'Argences
- Complexe aquatique DUNÉO : le projet de bassin nordique, le dossier de consultation des entreprises associé pour un montant estimatif de travaux de 1 294 000 € HT et l'avenant n° 1 à la maîtrise d'œuvre sont approuvés

- Petite enfance, services :
 - Passation d'une convention de gestion de fonctionnement des relais d'assistants maternels
 - Passation d'une convention de gestion de fonctionnement de la halte-garderie itinérante Les Troubadours
 - Passation d'une convention de prêt de matériel informatique à la commune de Moul-Chicheboville

SMEOM DE LA REGION D'ARGENCES : CONSEIL SYNDICAL DU 15 JANVIER 2020

Le conseil communautaire du 15 janvier 2020 portait sur les points suivants :

- La présentation du débat d'orientation budgétaire 2020.
 - La qualité du tri des ménages s'est améliorée mais ces efforts ne permettent pas de contenir les augmentations des prix applicables pour 2020 par les prestataires de service accentuées par l'effondrement des prix des matières recyclables. Il est d'ailleurs fortement préconisé de continuer à sensibiliser les usagers par des actions de communication sur le mieux et le moins consommer, le réemploi et la réparation.
 - Le syndicat doit rechercher une diminution des dépenses de fonctionnement d'un montant se rapprochant de celui de la baisse des dotations et il ne sera proposé au budget primitif 2020 que des investissements indispensables au bon fonctionnement des collectes.
 - Après la dissolution du SMEOM, il conviendra d'actualiser les tournées afin d'optimiser les collectes et leurs coûts.